

Plaques anti-glisse

Tapis antidérapant 250 x 250 mm Sécurité de charge

Description: Les tapis antidérapants diminuent le poids des marchandises que doit supporter la sécurité de charge (p. ex. la sangle de serrage) d'un tiers.

Les tapis antidérapants sont approuvés et correspondent aux normes selon VDI 2700, feuille 3.2, feuille 9, feuille 14, feuille 15 ainsi que selon EN 12195-1.

Tapis antidérapant type 7210, force de frottement 0.60 μ selon la directive VDI 2700 DIN 75410.
xax. 125 t/m² à 8 mm d'épaisseur

Article	Epaisseur	Largeur	Longueur	Prix
	mm	mm	mm	CHF/pce
7210.4.2525	4	250	250	2.60
7210.8.2525	8	250	250	4.20

Rabais: 50 pce 5 %, 500 pce 10 %, 1000 pce 20 %, 1600 pce 25 %

Autres dimensions sur demande

